Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260707-DEL_2026_67-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 JUILLET 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 67

Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026

Le 7 juillet 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 3 juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présent ce jour : 14 - **Absents : 1 - Procurations :** 1 – **Votant :** 15

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Perrine MENARD, Maxime DURAND, Jean-Luc RICHEUX, Jessica LEDOULT, Patrice LAFOREST.

Absents excusés : Patrick SIMON ayant donné pouvoir à Guy LERIBAULT

Secrétaire de séance : Patrice LAFOREST

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026 ne fait l'objet d'aucune remarque particulière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de :

- **ARRETER** le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026.

La Landec, le 7 juillet 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,

Patrice LAFOREST

Le Maire,

Didier SAILLARD